

## Conseil syndical de la section SNES-FSU de Nantes

### vendredi 9 janvier 2026, à Angers

#### Contexte général International

5 L'événement majeur de ce début d'année est la situation internationale liée au Venezuela. En effet, après la fermeture des espaces aériens et maritimes et après que 150 appareils états-uniens se sont livrés à des frappes aériennes au cours de la nuit du 3 janvier, le dirigeant en place, Nicolas Maduro a été enlevé par des forces armées états-unies et transféré dans une prison à New-York. Donald Trump a ensuite annoncé une  
10 direction transitoire du pays par les États-Unis, notamment pour en exploiter les ressources pétrolières, provoquant une véritable onde de choc diplomatique. Peu, trop peu, de pays, ont alors exprimé des condamnations qui soient fondées sur le respect du Droit international. Le président Macron a, quant à lui, en avalisant l'opération trumpienne sans aucune condamnation, hélas, encore une fois, montré son incurie en matière de diplomatie, privilégiant le court terme au lieu de condamner fermement l'intervention impérialiste  
15 américaine au Venezuela. Lundi 5 janvier s'est tenue une réunion des membres du conseil de sécurité de l'ONU dans la foulée et D. Trump n'a rien trouvé de mieux que de renouveler sa volonté prochaine d'annexer le Groenland, territoire autonome associé à l'Union Européenne car pays constitutif du Danemark.

20 L'année ne démarre donc pas sous les meilleurs auspices : le conflit s'installe un peu plus profondément encore dans la durée en Ukraine... et, malgré une usure des troupes, alors que le Noël orthodoxe s'achève à peine, la paix reste lointaine. Au contraire, l'absence de perspectives claires quant à l'avenir de la bande de Gaza, les 48h d'exercices militaires menaçants de la république Populaire de Chine envers Taïwan ne présagent rien de bon... En Iran, la situation reste confuse et, devant le manque de couverture médiatique, il est difficile d'apprécier l'évolution du mouvement de contestation et la réaction du pouvoir.

#### National

25 Sur le plan intérieur, la situation n'est guère plus stable : le fait marquant de ce mois de janvier 2026 est l'absence d'adoption de loi de finances. L'Assemblée nationale a rejeté le budget 2026 en décembre dernier. Pour éviter un blocage total, le gouvernement a dû faire voter une loi spéciale fin décembre pour assurer la continuité des services publics et la levée des impôts, en attendant de reprendre les débats  
30 parlementaires ce mois-ci. Le gouvernement actuel évolue donc dans un contexte parlementaire extrêmement fragile. Le président Macron entame l'avant-dernière année de son mandat avec un niveau de confiance historiquement bas, ses derniers vœux ayant été les moins suivis. Il n'y a annoncé rien d'autre que sa volonté de s'accrocher jusqu'au bout à sa fonction et de maintenir ses lubies : la mise en place de la réforme des concours, du service militaire volontaire... Rien de concret si ce n'est de la commisération sur la grande  
35 pauvreté alors que des gens meurent dans le froid, rien tout court sur la situation environnementale. Dans un pays désormais en décroissance démographique, il n'a fait que lancer à la volée des sujets sociétaux (réseaux sociaux pour les moins de 15 ans, portable au lycée, projet de loi sur la fin de vie...) et reprendre la terminologie d'extrême-droite (préférence, immigration...).

40 La France vit aussi une crise agricole importante dans un contexte de libéralisation des échanges avec le Mercosur et l'Indonésie dont les pratiques environnementales sont pour le moins discutables et peuvent conduire à une dégradation de la qualité de l'alimentation, en particulier collective.

45 De manière générale, la France est donc dans une phase de "gestion de crise" permanente, avec un exécutif sans majorité qui tente de naviguer entre l'urgence budgétaire et l'échéance imminente de municipales dans lesquelles la Gauche arrive en ordre dispersé et l'extrême-droite est, elle, largement favorisée par certains médias.

## **Fonction Publique**

50 Dans la fonction publique, la logique d'austérité se poursuit. Malgré l'inflation, le gouvernement a confirmé la suppression de la GIPA et le gel de la valeur du point d'indice pour l'année 2026 (et ce, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2023), ce qui n'est pas pour pallier la crise d'attractivité que connaît l'Éducation nationale. Cependant, pour éviter que les plus bas salaires ne tombent sous le seuil légal suite à la hausse du SMIC (+1,18 % au 1er janvier 2026), il va être obligé d'activer une revalorisation automatique pour environ 356  
55 000 agent·es (aux indices inférieurs à 371) sous la forme d'une indemnité différentielle : voilà qui en dit long sur la paupérisation de la fonction publique...

60 Les thématiques néolibérales continuent de se déployer et d'affecter la fonction publique (projet de loi visant à accroître la part de la rémunération basée sur la "valeur professionnelle" plutôt que sur l'ancienneté, discours sur l'absentéisme et le passage à 3 jours de carence, poursuite de la réduction des effectifs avec notamment la suppression de milliers de postes d'enseignant·es...). Suite au vote de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) pour 2026, les modalités de départ à la retraite, y compris pour les fonctionnaires et les carrières longues, connaissent une modification : initialement, la réforme de 2023 prévoyait une poursuite du décalage de l'âge légal, mais ce vote a instauré une "pause" ou une "suspension" de ce calendrier pour certaines générations à partir du 1er septembre 2026. *Aucun relèvement de l'âge n'interviendra à partir de maintenant jusqu'en janvier 2028 et en complément, la durée d'assurance sera elle aussi suspendue et restera à 170 trimestres jusqu'à janvier 2028 .*

65 Enfin, la fonction publique, notamment l'Éducation nationale, est également traversée par les problématiques liées au déploiement de la PSC.

## **Éducation**

70 Les opérations de préparation de rentrée 2026 sont retardées dans l'Éducation nationale, dans l'attente d'un budget à l'Assemblée nationale. De premières indications sur les créations ou suppressions de postes dans les académies pourraient être connues à l'issue du CSA ministériel mardi 20 janvier mais le SNES-FSU ne pourra accepter que le Ministre acte des suppressions de postes en l'absence de budget à l'Assemblée nationale. En effet, alors que le Sénat a validé début décembre la proposition du gouvernement de supprimer 4 000 postes d'enseignants dans le budget 2026, la loi spéciale, en reconduisant les crédits de 2025, ne prévoit donc en l'état aucun retrait d'emploi.

75 Paradoxalement, le gouvernement affiche cependant la création de 5 440 équivalents temps plein (ETP) par un artifice comptable lié à la réforme de la formation initiale dont on ne sait pas, à l'heure actuelle, si celle-ci pourra être financée. En réalité, le nombre d'enseignant·es titulaires devant élèves continue de diminuer dans des classes toujours chargées tout comme les CPE dans des Vies Scolaires au bord de l'implosion. Les créations de postes d'AESH prévues sont aussi notoirement insuffisantes au regard des besoins exponentiels pour l'école inclusive. Aucun moyen supplémentaire n'est non plus prévu pour la formation et l'accompagnement des Non-Titulaires et néo-Non-Titulaires par le biais, par exemple, d'heures de tutorat avec des enseignant·es déjà en place dans l'établissement. Enfin, bien que celui-ci soit officiellement et surtout de façon purement idéologique maintenu, le Pacte et les crédits qui sont alloués aux missions complémentaires sont d'ores et déjà revus à la baisse dans bon nombre d'établissements de l'académie.

Il faut par ailleurs rester vigilant.es concernant tous les dispositifs cherchant à imposer une évaluation commune de type PLE ou charte d'évaluation et faire reculer toute tentative de vote en CA. En matière d'évaluation, nous réaffirmons notre attachement à la liberté pédagogique de chaque enseignant·e.

95 Particulièrement médiatisée à ses débuts, la convention citoyenne sur les temps de l'enfant n'a finalement débouché sur rien. En effet, E. Geffray a estimé, dans une interview à *Ouest-France* le 4 janvier 2026 que « la question des rythmes scolaires ne [pouvait] se régler pour la rentrée 2026 » mais qu'elle serait « un vrai débat pour la présidentielle de 2027 ». Le sujet explosif des rythmes scolaires est donc reporté aux calendes grecques.

100 L'épisode neigeux des 6 et 7 janvier a particulièrement affecté notre région peu habituée à ce type d'événement hivernal. Malgré cet épisode exceptionnel reconnu, si besoin était, par la vigilance orange, l'arrêt des transports scolaires et plusieurs accidents dont certains mettant en cause des cars de ramassage scolaire, des chef·fes d'établissement ont exercé une pression inacceptable sur les personnels, les menaçant, si elles et ils ne venaient pas, de retenue d'1/30 sur salaire, de devoir rattraper leurs cours ou leur journée de travail. La section académique est intervenue auprès du rectorat pour demander que, compte tenu des conditions météorologiques exceptionnelles, les chef·fes d'établissement fassent preuve de souplesse et que certain·es n'exercent pas de pressions inadmissibles en incitant des collègues et agent·es à prendre des risques inconsidérés lors de leurs déplacements pour se rendre à leur établissement.

105 Il faut rappeler aux collègues qu'en cas de doute ou de difficultés, il ne faut pas hésiter à contacter la section académique : [s3nat@snes.edu](mailto:s3nat@snes.edu) ou [emploi@nantes.snes.edu](mailto:emploi@nantes.snes.edu)

110 Enfin, le Conseil syndical apporte tout son soutien aux personnels du collège Floreska Guépin de Nantes qui dénoncent la situation très préoccupante de certains de leurs élèves sans logement fixe ou en très grande précarité.

## Collège

115 Les groupes de besoins ne sont plus obligatoires : « *Pour les classes de sixième et de cinquième, à des fins pédagogiques, les enseignements communs de français et de mathématiques, peuvent être organisés en groupes, sur tout ou partie de l'horaire.* » La fin du caractère obligatoire des groupes de niveaux est une victoire syndicale et notamment celle du SNES-FSU mais c'est une victoire partielle : le cadre national se trouve réduit et l'autonomie des établissements, source d'inégalités, s'en trouve renforcée. Or nous voulons une éducation nationale et pas locale qui dépendrait du seul rapport de force dans chaque établissement. Le 120 Conseil syndical de Nantes réuni ce jour continue donc de demander partout l'abrogation des groupes de niveaux. Disparaît également la notion de regroupements interclasses. Rien n'interdit donc, lorsque des moyens sont abondés, de revenir à des dédoublements de classe pour étayer plus facilement les élèves en difficulté. Nous continuons d'exiger de plus petits effectifs - baisse de la démographie ou pas - mais avec des groupes hétérogènes et dans le maximum de disciplines. Même si le ministre s'est engagé à plusieurs reprises 125 à maintenir les moyens qui ont été injectés dans les groupes de niveau, il faudra être très vigilant·es sur les DHG pour que les enveloppes de moyens restent constantes. Le SNES-FSU continue par ailleurs de demander prioritairement le rétablissement de la technologie en Sixième, passée à la trappe de la réforme.

130 Refusant de réviser la carte de l'Éducation prioritaire, E. Geffray souhaite installer une « organisation spécifique », fondée sur un système de dotation contractualisé avec des résultats attendus sous 3 ans. Dès janvier 2026, une mise au pas des pratiques menace 800 collèges sélectionnés par les recteurs et rectrices pour leurs faibles résultats au DNB en mathématiques et français. Il s'agit clairement pour le ministère de se défausser, en faisant porter aux collègues, à qui l'on va réapprendre à faire leur métier, la responsabilité du niveau des élèves au lieu de pointer l'absence de moyens. Le secrétariat académique a demandé dans un courrier à la rectrice quels étaient les établissements concernés par cette mesure dans l'académie, courrier 135 resté sans réponse à ce jour. La section académique appelle les collègues qui seront concerné·es à ne pas se laisser imposer n'importe quoi, en contactant le secteur emploi ([emploi@nantes.snes.edu](mailto:emploi@nantes.snes.edu)).

140 Des clarifications ont été apportées sur le diplôme national du brevet : la note de contrôle continu (40% de la note finale) est désormais la moyenne des moyennes annuelles de toutes les matières suivies en classe de 3ème. Par ailleurs, le fait d'imposer une note dans toutes les matières y compris celle(s) où les élèves n'auraient pas eu de professeur·e ni de cours sur tout ou une partie de l'année est problématique.

Les épreuves écrites finales du DNB seront étaillées sur les deux dernières semaines :

- Vendredi 26 juin 2026 : Français (matin).
- Lundi 29 juin 2026 : Histoire-Géographie & EMC (matin) et Sciences (après-midi).
- Mardi 30 juin 2026 : Mathématiques (matin).

145 Cette organisation nouvelle, sur deux semaines, désorganise totalement la fin d'année et va rendre difficile la préparation de la rentrée suivante par les équipes.

## **Lycée**

150 Bien qu'une majorité de la classe politique ait, enfin, alors que le SNES-FSU l'avait d'emblée dénoncé, fait le constat du caractère problématique de Parcoursup, les élèves de Terminale vont encore une fois devoir y saisir leurs vœux à partir du 17 janvier... Au côtés des organisations syndicales lycéennes, nous continuons de réaffirmer le caractère néfaste de la plateforme et à réclamer son abandon. Comme nous l'avions prédit et comme le reconnaît elle-même l'ancienne ministre F. Vidal, Parcoursup a eu pour conséquence le développement phénoménal du privé supérieur lucratif...

155 Par ailleurs, pendant que le lycée continue de subir les conséquences délétères des réformes Blanquer sur l'organisation des enseignements, la qualité des apprentissages et le climat scolaire, le ministre Geffray poursuit, à l'instar de ces prédécesseurs, ses opérations de communication hors sol en interdisant le repêchage avec des points de jury (pratique qui ne concerne en réalité qu'un nombre infime de candidat·es), pointant ainsi le laxisme des enseignant·es et l'idée d'un bac au rabais, alors que les responsabilités sont à chercher dans le lycée et le bac Blanquer dont nous continuons à demander le bilan et la remise à plat.

160 Dernier coup de com' politique pétri de démagogie et décidé sans concertation ni moyens supplémentaires (aucun moyen humain en vie scolaire pour contrôler l'effectivité de l'interdiction, ni matériel pour entreposer les téléphones dans les classes ne sont bien évidemment envisagés) : le Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE) a examiné le 7 janvier le projet de Loi du gouvernement visant à étendre le dispositif « portable en pause » au lycée. Le SNES-FSU dénonce une mesure d'affichage, sans moyens pour être appliquée, et une nouvelle instrumentalisation de l'École.

165 Enfin, dans un contexte géopolitique particulièrement instable et conflictuel, le Conseil syndical de Nantes dénonce les propos inacceptables du chef d'état-major des armées appelant à « accepter de perdre des enfants » : l'avenir de la jeunesse ne peut être la guerre et nous rappelons avec force qu'il faut au contraire éduquer à la paix, permettre l'émancipation pour un monde juste et solidaire plutôt que de préparer à la guerre. A ce titre, le SNES et la FSU rappellent leur totale opposition à toute tentative de militarisation de la jeunesse quelle que soit sa forme : nouveau projet de service national, classes de défense et sécurité globale, livret "ma première cérémonie militaire" ou tout autre projet reposant sur un partenariat entre École et Armées.

## **AED-AESH :**

170 Alors que tout le monde s'accorde pour dire qu'il y a urgence à créer un véritable statut aux AESH, actrices et acteurs essentiel·les et indispensables de l'école inclusive, et à sortir les collègues de la précarité, le MEN n'avance pas sur ce sujet. Et le Sénat a scandaleusement rejeté, ce mercredi 7 janvier, une proposition de loi visant à donner aux AESH un véritable statut de fonctionnaires.

175 Par ailleurs, il est vraiment important que les AED et les AESH exerçant ou ayant exercé en REP ou en REP+ reçoivent leur dû. L'administration, arguant de la prescription quadriennale, tente de restreindre leurs légitimes revendications : les AED ou AESH ayant exercé en REP ou REP+ avant le 1er janvier 2023 peuvent obtenir le versement rétroactif de leurs indemnités REP/REP+. Il ne faut pas hésiter à contacter la section académique sur les adresses [aesh@nantes.snes.edu](mailto:aesh@nantes.snes.edu) ou [aed@nantes.snes.edu](mailto:aed@nantes.snes.edu).

## **Mouvement INTER 2026**

180 Nous allons prochainement (du 12 au 26 janvier) rentrer dans la phase de vérification et de demande de correction des barèmes sur SIAM. Ne pas hésiter à solliciter le secteur emploi.

185 A fortiori si :

- vous êtes confronté.es à des situations d'ordre médical ou social,
- vous envisagez une demande tardive, une modification ou une annulation de demande puisque vous n'avez que jusqu'au vendredi 6 février minuit pour l'effectuer.

## **Concours :**

La loi spéciale, en reconduisant provisoirement le budget de 2025 génère beaucoup d'incertitudes, à quelques mois des épreuves, pour les 88 000 candidat·es inscrit·es aux concours enseignants accessibles à bac +3 à partir de la session 2026, puisque le concours n'est pas assuré faute d'être budgété. Nous avons, dès le départ, contesté, la réforme du recrutement des enseignants à Bac +3 : celle-ci se retrouve remise en question avant même d'avoir été entamée alors que, depuis des mois, tous les signaux indiquaient que ça allait mal tourner... La responsabilité de ce fiasco en revient aux différents gouvernements et aux ministres qui se sont succédé·es et n'ont eu de cesse que de vouloir précipiter les choses sans tenir compte des avertissements. *Errare humanum est, perseverare diabolicum !* La question de l'attractivité de nos métiers, que cette réforme était censée régler, reste donc plus que jamais d'actualité.

Le prochain Conseil syndical prévu à Angers mardi 10 mars aura finalement lieu jeudi 12 mars.

210

**Texte voté à l'unanimité** (20 présent·es)

215

220

225

230

235

240

245



**Conseil syndical de la section SNES-FSU de Nantes**  
**vendredi 9 janvier 2026, à Angers**

**PARTIE ACTION**

250

255 ⚡ A l'approche des élections municipales des 15 et 22 mars 2026, et face au péril d'une extrême-droite qui cherche à s'ancrer localement, nous appelons à défaire les adversaires de la démocratie et plus largement à participer et soutenir toutes les initiatives de ce type, comme ce sera le cas lors du prochain stage académique « Éducation, monde du travail et Extrême Droite » du 15 janvier. Nous invitons aussi les collègues à 260 s'impliquer dans les collectifs VISA présents dans l'académie.

265 ⚡ Nous appelons à rejoindre, soutenir les rassemblements en soutien au peuple vénézuélien et au respect du droit international.

270 ⚡ Les Psy-En EDO et DCIO sont invité·es le vendredi 30 janvier à partir de 11h30 à participer à une HIS nationale en visio.

<https://framaforms.org/visio-snus-fsu-pour-les-psyen-edo-et-dcio-vendredi-30-janvier-2026-11h30-13h-1765460360>

275 ⚡ Le Conseil syndical de Nantes appelle à investir le 8 mars, Journée Internationale des Droits des Femmes et à participer à tous les rassemblements prévus à cette occasion. Il est impératif que cette journée ne soit pas invisibilisée mais au contraire une réussite. La section académique souhaite que l'on s'inscrive dans un schéma de construction collective afin de bâtir des réponses fermes de la profession, dans un fonctionnement intersyndical, dans le but de construire un mouvement massif, durable et reconductible.